Questions orales

réussira-t-il à effectuer les économies annoncées ou ces économies projetées ont-elles été réduites?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, quand le député m'a posé la question initiale, j'ai dit que nous respecterions nos engagements. Les ministres et les députés de mon propre parti ont estimé que nous pourrions manifester une plus grande rigueur dans certaines régions et rendre les changements plus équitables. J'y ai consenti pourvu que nous soyons en mesure de réaliser les économies prévues.

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE OÙ EN SONT LES NÉGOCIATIONS AVEC LA «GENERAL MOTORS» RELATIVEMENT À LA CONSTRUCTION D'UNE USINE AU QUÉBEC

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce. L'honorable ministre peut-il dire à la Chambre aujourd'hui où en sont les négociations entre le gouvernement fédéral et la compagnie General Motors au sujet de la construction d'une usine dans la province de Ouébec?

[Traduction]

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, mon ministère est actuellement en pourparlers avec la General Motors à ce propos. Elle songe toujours à construire plus d'une usine au Canada, et il se pourrait fort bien que l'une d'elles soit construite au Québec. La rumeur émanant de Washington selon laquelle cette société ne construirait pas au Québec a été démentie, et la General Motors songe toujours à s'installer au Québec.

[Français]

M. Grafftey: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire. Étant donné les déclarations faites par la compagnie General Motors, l'honorable ministre peut-il assurer la Chambre, aujourd'hui, que cette compagnie va construire une telle usine dans la province de Québec? Dans la négative, peut-il dire que le gouvernement fédéral fera tout son possible pour faire réaliser une telle construction par la General Motors dans la province de Québec?

[Traduction]

[M. Epp.]

M. Horner: Monsieur l'Orateur, si j'étais en mesure d'en informer la Chambre, je le ferais volontiers, mais, je le répète, des négociations sont en cours. Dès qu'une décision aura été prise, je serai heureux d'en faire part à la Chambre.

LES FINANCES

LA MÉTHODE DE PAIEMENT DES GAGNANTS DE LOTO CANADA

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question, qui s'adresse au ministre des Finances, fait suite à l'une de mon collègue, le député de York-Simcoe. Le ministre, qui a imputé à tout un chacun, sauf à lui-même et au gouvernement, la chute du dollar canadien, se rend-il compte qu'une société de la Couronne, soit Loto Canada,

annonce que les gagnants du tirage de l'Halloween seront payés en or plutôt qu'en dollars canadiens? Le ministre ne craint-il pas qu'en agissant de la sorte, on contribue à miner la confiance dans notre dollar, non seulement dans notre pays mais, ce qui est plus grave encore, à l'étranger?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je regrette fort que le député s'oppose à ce que nous venions en aide à l'industrie minière canadienne.

(1432)

M. Jelinek: Monsieur l'Orateur, je ne devrais pas m'étonner que le ministre trouve le moyen de faire une plaisanterie avec une situation aussi sérieuse que celle-ci—

Des voix: Oh, oh!

- M. Jelinek: Nonobstant la réponse du ministre, il n'en demeure pas moins que le comportement du gouvernement est devenu la risée du milieu financier new-yorkais...
- M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a-t-il une question à poser?

Des voix: Non.

M. Jelinek: Je me demande s'il est prêt maintenant à se porter à la défense du dollar dans ce domaine en consultant sa collègue de qui relève Loto Canada afin de parer à cette embarrassante situation monétaire.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES BOYCOTTAGES ÉCONOMIQUES

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Au cours du congé sessionnel ses collègues, le ministre de la Défense nationale et le secrétaire d'État, ont annoncé lors d'une conférence de presse précipitée que le gouvernement présenterait des mesures législatives concernant le boycottage économique. D'après leurs explications, il semble que ce projet de loi ne fera qu'ajouter à notre législation l'exercice de compilation statistique entrepris par son ministère.

Le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre si le projet de loi prévoira l'interdiction de fournir des renseignements concernant l'origine raciale, la religion, la couleur et les affiliations politiques de citoyens canadiens ainsi que des cadres supérieurs, des administrateurs et des employés d'une société canadienne participant à des transactions commerciales au niveau international?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne ce projet de loi, des discussions fort longues ont eu lieu entre d'une part les fonctionnaires de mon ministère et des ministres du cabinet et d'autre part le Comité Canada-Israël. Le Comité a reconnu que le projet de loi que nous allons présenter devant la Chambre répondra à ses préoccupations. Je suis persuadé que lorsque ce texte sera déposé à la Chambre, le député sera alors à même de déterminer si celui-ci apaise ses craintes.